

**Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes****du 24 juin 2020***Extrait des délibérations*

MARCHE N° 1969B08AO

**INTITULE : ACQUISITION ENGIN ET ACCESSOIRES POUR LE PORT FLUVIAL DE  
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

Afin de répondre aux besoins de son activité tout en respectant les critères de qualités inhérents aux produits manutentionnés, le Port de Villefranche sur Saône souhaite faire l'acquisition de trois engins avec accessoires, comprenant la maintenance.

La CCIR Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un marché alloti en 3 lots :

Lot 1 - chariot élévateur frontal,

Lot 2 - chargeuse compact,

Lot 3 - pelle de manutention.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande, sans minimum ni maximum, d'une durée de 5 ans. La Commission des marchés s'est réunie le 26 février 2020 pour émettre un avis sur le projet de marché.

Vu le compte-rendu de la procédure, l'analyse du marché et les critères de choix des offres, la Commission des marchés a émis un avis favorable à l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots. Le marché a été attribué selon les conditions suivantes :

LOT 1 - CHARIOT ELEVATEUR FRONTAL : à la société AFRELEC INDUSTRIE  
pour un montant de 165 900 € HT

Lot 2 - CHARGEUSE COMPACT : à la société TECMAT SERVICE  
pour un montant de 41 100 € HT

Lot 3 - PELLE DE MANUTENTION : à la société TECMAT SERVICE  
pour un montant de 1 050 175 € HT.

---

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'autoriser le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes à passer ce marché dans les conditions énoncées ci-dessus.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**Quorum : 61**  
**Présents : 63**  
**Représentés : 36**

**Voix pour : 99**  
**Voix contre : 0**  
**Abstentions : 0**

---

Extrait certifié conforme  
Le 29 juin 2020, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

  
Philippe GUERAND